

# PROGRAMME DE FORMATION

ANNÉE 2026



LES FORMATIONS  
DE L'ADATE

# SOMMAIRE

---

## Présentation de l'organisme de formation

Page 1

## Programmes de formation

Pages 8 à 22

## Équipe, méthode, moyens d'évaluation

Pages 2 et 3

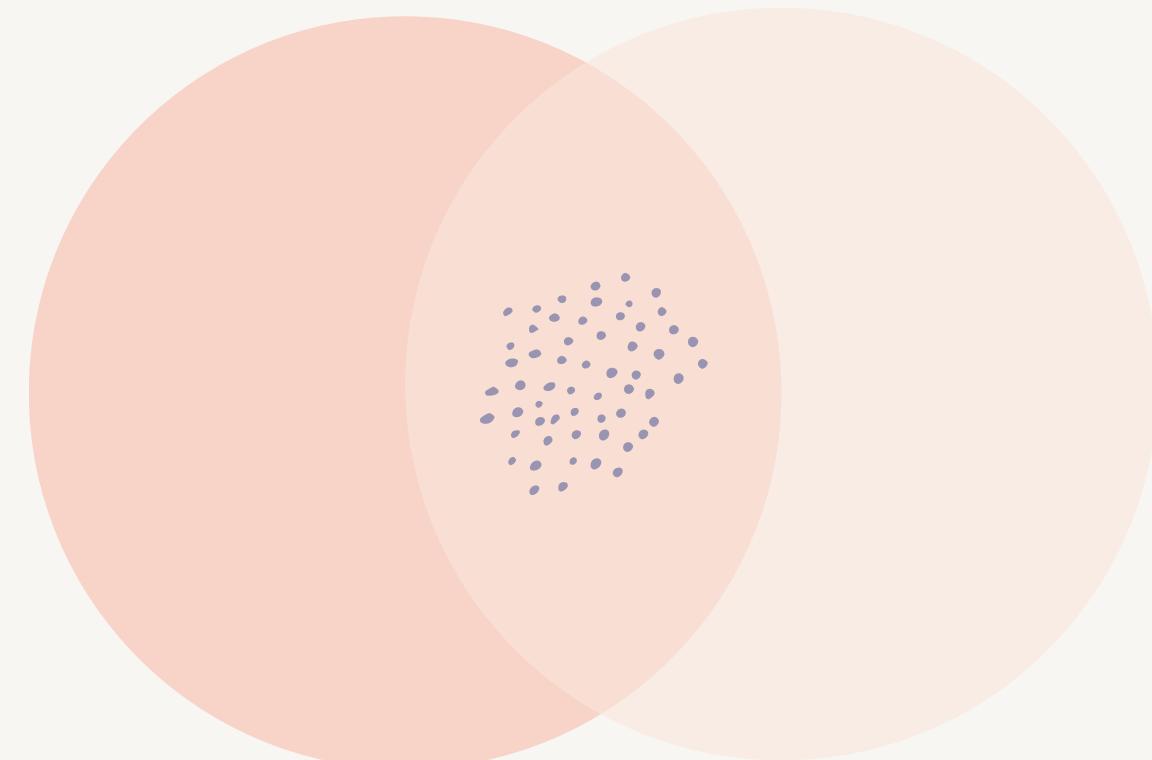
## Inscription et tarifs

Pages 4 et 5

## Informations pratiques

Horaires, lieux, accessibilité, contacts

Pages 6 et 7



# NOTRE ORGANISME DE FORMATION

---



L'ADATE, association spécialisée dans l'accompagnement global des personnes étrangères depuis 1974, fédère différents services aux champs d'intervention bien distincts : l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile et des mineurs non accompagnés en Isère ; l'accès aux droits des ressortissants étrangers qui résident en France ; leur accompagnement sociolinguistique à travers des actions de médiation culturelle, de soutien à la parentalité ou encore d'insertion professionnelle.

A travers ces activités, **l'ADATE dispose d'une approche la plus complète possible de la réalité de l'actualité de l'accueil des personnes de nationalité étrangère qui vivent en France.**

Fort de sa pratique de terrain, et de son expertise s'agissant des questions migratoires dans leurs principaux aspects (politiques publiques, droit des étrangers, accompagnement social), l'association ADATE propose **des formations pour soutenir et outiller l'ensemble des acteurs qui accompagnent des personnes étrangères** dans leurs démarches socio-administratives, de soins, d'insertion professionnelle, etc.

Depuis le 6 décembre 2021, notre organisme de formation est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ».

# NOTRE ÉQUIPE

Tous nos formateur·rice·s **travaillent au sein de l'association et animent des permanences d'accès aux droits** au sein de différents dispositifs : centres d'hébergement de droit commun ou réservés aux demandeurs d'asile ; maisons des habitants, maison de la justice et du droit ; centres sociaux ; ... Iels sont spécialisé·e·s dans leur domaine d'intervention : juriste en droit d'asile ou en droit des étrangers, référent·e parentalité ou sur les questions de lutte contre les discriminations, etc.

Leur activité quotidienne leur a permis de développer une expertise de terrain indispensable à la transmission de la règlementation, confrontée à son application pratique et illustrée par des situations concrètes.

# NOTRE MÉTHODE

Notre approche est pédagogique, dynamique et participative.

Nos formations sont construites sur l'alternance entre apports théoriques et situations concrètes, et s'appuient sur les retours d'expériences des professionnels de terrain de l'association (juristes, travailleurs sociaux, médiateurs culturels et psychologues).

Nos supports sont adaptés à la thématique de la formation : power point projeté, quiz, études de cas à partir de situations accompagnées.

# MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

Nous vérifions le positionnement des stagiaires au moment de leur inscription : des questions contenues dans le formulaire d'inscription nous permettent de confirmer leur participation à la formation choisie, eu égard les pré-requis attendus.

En amont de la formation (au minimum une semaine avant), **un questionnaire de recueil des attentes et d'auto-positionnement** est envoyé à chaque participant·e pour qu'ils auto-évaluent leurs connaissances et compétences sur les thématiques abordées. Ce questionnaire nous permet de prendre connaissance des profils des stagiaires, et d'appréhender leurs attentes individuelles. L'équipe pédagogique adapte le rythme et le déroulé du programme au niveau des stagiaires repéré, ainsi que le niveau de vulgarisation du contenu à leurs expériences.

**L'atteinte des objectifs par les stagiaires est réalisée tout au long de la formation** par le biais de questions orales, de quiz, ou de cas pratiques. Ces temps d'échanges, collectifs et collaboratifs, permettent au formateur de s'assurer de l'appropriation des connaissances par les participant·e·s et de détecter les points non compris ou non assimilés.

A la fin de chaque session, **un questionnaire est remis « à chaud »** à tous les stagiaires pour recueillir leur niveau de satisfaction sur la formation et s'assurer que le contenu correspondait à leurs attentes. Il est complété par **un questionnaire d'évaluation « à froid »**, envoyé trois mois après la formation, pour vérifier la mise en application de la formation par le stagiaire dans son environnement professionnel. L'analyse de ces questionnaires par l'équipe pédagogique permet de nous évaluer et de **faire progresser nos formations**.

# NOS FORMATIONS SUR INSCRIPTION INDIVIDUELLE

---

Retrouvez les thèmes et les dates des sessions des formations programmées (dans nos locaux à Grenoble ou dans ceux de la Fédération des Acteurs de la Solidarité à Lyon) sur [la page dédiée de notre site internet](#).

Pour s'inscrire, il convient de renseigner [le formulaire d'inscription mis en ligne](#), ou de prendre directement contact avec notre référente administrative, Kadiatou Lasjaunias (cf. page contacts).

Après vérification de la disponibilité des places et des pré-requis nécessaires, vous recevrez une confirmation d'inscription.

Les formations prises en charge au titre de la formation permanente font l'objet d'une convention de formation professionnelle avec votre employeur ; celles réalisées à titre individuel et à vos frais font l'objet d'un contrat de formation professionnelle. La réception de la convention ou du contrat signé validera votre inscription définitive sur la session.

Dix jours avant la session de formation, vous recevrez une [convocation individuelle](#) ainsi qu'un questionnaire visant à auto-évaluer vos connaissances et indiquer vos besoins et attentes spécifiques.

Dans le mois suivant l'action de formation, nous vous transmettrons une attestation individuelle de fin de formation, les documents ressources diffusés pendant la formation ainsi que la facture.

**Attention :** les formations délivrées par l'association ADATE ne sont pas prises en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF).

## NOS TARIFS

TARIFS	1/2 journée	1 jour	2 jours
Normal	100 €	200 €	400 €
Réduit *	50 €	100 €	200 €

\* ce tarif s'applique sur présentation d'un justificatif aux personnes en étude, en demande d'emploi et retraitées.

# NOS FORMATIONS INTRA-ORGANISME ET SUR-MESURE

---

A la demande, nous délivrons des formations intra-structures, **auprès de vos équipes et dans vos locaux**. Il peut s'agir d'une formation de notre catalogue ou d'une formation sur-mesure adaptée à vos besoins spécifiques.

**Pour se faire, n'hésitez pas à nous contacter directement par courriel ou par téléphone :**  
**formation@adate.org / 04 58 17 65 04**

Ensemble, nous diagnostiquerons vos besoins en deux temps : d'abord lors d'un échange pour cibler vos missions, votre contexte, et les attendus (objectifs pédagogiques, contenu, durée du stage, ...), puis par l'envoi d'un questionnaire directement renseigné par les futurs stagiaires.

Une fois ce diagnostic établi, nous vous transmettrons un devis chiffré, accompagné d'une proposition de programme et de dates.

Lorsque le devis est validé par votre structure, nous établissons la convention de formation professionnelle et organisons avec vous les modalités pratiques d'intervention.

Chaque structure reçoit la facture, les attestations individuelles de formation des stagiaires formés ainsi que les supports et documents ressources diffusés pendant la formation dans le mois suivant la réalisation de l'action.

## NOS TARIFS

1/2 journée	1 jour	2 jours
650 €	1 350 €	2 700 €

*Coût en euros net de taxe. Ces tarifs ne comprennent pas les frais éventuels de déplacements et d'hébergement.*

**Pour les formations sur-mesure, n'hésitez pas à nous contacter pour l'envoi d'un devis.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Horaires et lieux

**Les formations sur inscription individuelle se déroulent :**

- de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h pour les journées entières
- de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h pour les demi-journées de formation

 A Grenoble, ces formations sont délivrées dans nos locaux au siège de l'association : [96 rue de Stalingrad 38100 Grenoble.](#)

 A Lyon, nos formations sont délivrées dans les locaux de la Fédération des acteurs de la solidarité, [63 rue Smith 69002 Lyon.](#)

L'adresse du site est rappelée dans la convocation envoyée par courriel au moins 10 jours avant la session de formation.

Pour **les formations réalisées en "intra-organisme"**, les horaires et le lieu de formation sont déterminés avec la structure et précisés dans la convention de formation professionnelle.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Accessibilité

Dans le cadre de notre activité de formation, nous souhaitons faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH).

Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à prendre contact en toute confidentialité avec notre référente handicap, Kadiatou Lasjaunias, afin de vérifier que les moyens de la formation à laquelle vous souhaitez participer sont adaptés à vos besoins, et pour que l'on puisse mettre en œuvre les mesures nécessaires pour rendre cette formation accessible (cf. contact ci-après).

Nos locaux sont adaptés pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

## Contacts

 **Référente pédagogique : Céline Reimeringer**  
07 66 04 81 76 / [celine.reimeringer@adate.org](mailto:celine.reimeringer@adate.org)

 **Référente administrative et handicap : Kadiatou Lasjaunias**  
[kadiatou.lasjaunias@adate.org](mailto:kadiatou.lasjaunias@adate.org) / 04 58 17 65 04 ou 07 49 87 24 35 (les lundis, mardis et jeudis de 9h à 16h)

 **Pour toute autre(s) question(s) : [formation@adate.org](mailto:formation@adate.org)**

# THÈMES DE FORMATION

## DROIT DES ÉTRANGERS

Journée de sensibilisation au droit des étrangers

Le droit au séjour et l'accès aux droits sociaux des ressortissant·es de pays tiers

L'entrée et le séjour en France des personnes de nationalité étrangère

L'entrée en France des membres de famille (les procédures de réunification et de regroupement familial)

Les violences de genre et le droit au séjour en France

La protection sociale en France des personnes de nationalité étrangère

L'accès au travail des ressortissant·es étranger·ères

Le recrutement d'un·e salarié·e de nationalité étrangère

La nationalité française : être et devenir français

Migrations dans l'Union Européenne : statuts des citoyen·ne·s de l'Union européenne et des membres de leurs familles

## L'ASILE

La procédure de demande d'asile (2 jours)

La procédure Dublin (1/2 journée)

La réunification familiale (1 jour)

Accompagnement des bénéficiaires de la protection temporaire

Situation des personnes dans le cadre du conflit ukrainien (1/2 journée)

## PARENTALITE

Journée de sensibilisation au soutien à la parentalité

# JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU DROIT DES ÉTRANGERS

## APPROCHE POUR ACQUÉRIR DES NOTIONS DE BASE



Cette journée offre une vue d'ensemble en droit des étrangers. Nous n'entrons pas dans les détails de chacune des procédures ; ces dernières font l'objet de formations dédiées dans le présent catalogue.

### OBJECTIFS

- Se repérer en droit des étrangers : comprendre les terminologies, les procédures (asile / titre de séjour) et les acteurs
- Comprendre les logiques d'attribution des titres de séjour
- Connaître la condition de régularité de séjour permettant d'accéder aux droits sociaux

### CONTENU

#### Introduction :

- Histoire et sources du droit des étrangers
- Catégorisation par nationalité
- Présentation générale des procédures d'accès à un titre de séjour

#### Le séjour en France des ressortissants de pays tiers (hors asile)

- Rappels sur les modalités d'entrée sur le territoire, et leurs incidences sur la délivrance d'un titre de séjour
- Présentation succincte des motifs de séjour en France
- Typologie des titres de séjour (distinction APS, cartes temporaires, pluriannuelles, cartes de résident, visa de long séjour valant titre de séjour)
- Généralités sur les modalités de dépôts et sur les impacts de la dématérialisation des procédures
- Présentation des principales dispositions de la réforme de l'immigration au niveau du séjour en France.

Présentation globale de l'accès aux droits sociaux : les conditions spécifiques applicables aux personnes étrangères pour l'accès à la protection médicale, aux prestations familiales et au RSA.

#### Questions/réponses

-  **Durée :** 7h soit 1 journée
-  **Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile
-  **Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles
-  **Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation
-  **Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, échanges autour de situations rencontrées
-  **Supports pédagogiques :** diaporama, quiz

# LE DROIT AU SÉJOUR ET L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX DES RESSORTISSANT·ES DE PAYS TIERS

## OBJECTIFS

- Savoir se repérer dans le parcours d'un·e étranger·ère pour faciliter son accueil et son accompagnement socio-professionnel
- Appréhender les évolutions législatives et comprendre les impacts de la dernière réforme de l'immigration (janvier 2024)
- Savoir identifier les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étrangers afin de proposer une orientation adaptée
- Être en capacité d'informer, (ré-)orienter et accompagner les publics

## CONTENU

### JOUR 1

Introduction : histoire, sources, définitions

#### Le droit d'asile

- Présentation succincte des acteurs et des motifs de protection
- Les droits des demandeurs d'asile et des BPI

#### Parcours légal d'entrée et de séjour en France des ressortissants tiers (hors asile)

- Présentation des modalités d'entrée
- Présentation des motifs de droit au séjour
- Typologie des titres de séjour
- Les démarches préfectorales : l'impact de la dématérialisation ; points de vigilances sur les demandes de renouvellement des titres

### JOUR 2

#### Retours d'expériences

Focus sur les droits fondamentaux des personnes en situation irrégulière et sur l'admission exceptionnelle au séjour

L'accès aux droits sociaux en fonction de la situation administrative des personnes

- Protection maladie
- Accès aux prestations familiales (+ focus BPI)
- Ouverture du droit au RSA (+ focus BPI)

Présentation des modalités d'accès au travail des ressortissants étrangers

- Repérage des titres de séjour et de l'activité de travail autorisée
- Focus sur les titres de séjour professionnels

Questions – réponses et cas pratiques

 **Durée :** 14 heures (2 jours)

 **Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers et d'asile

 **Public :** accompagner des personnes de nationalité étrangère dans leurs démarches socio-administratives

 **Prérequis :** aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre la formation

 **Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, approche dynamique et participative

 **Supports pédagogiques :** diaporama, quiz, cas pratiques

# L'ENTRÉE ET LE SÉJOUR EN FRANCE DES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS



Cette journée concerne l'accès au territoire et les possibilités de séjourner en France pour les ressortissants de pays tiers (c'est à dire les ressortissants de pays non membres de l'Union européenne).

## OBJECTIFS

- Comprendre l'articulation entre les modalités d'entrée sur le territoire et l'accès à un titre de séjour
- Connaître la procédure d'entrée en France, les démarches et recours possibles en cas de refus
- Comprendre les logiques d'attribution des titres de séjour, les démarches et les recours en cas de refus
- Savoir informer une personne faisant l'objet d'un refus de titre assorti d'une mesure d'éloignement

## CONTENU

### Introduction

- Histoire et sources du droit des étrangers, terminologie (migrant, étranger, immigré, etc.)

### Modalités d'entrée en France : les visas

- Documents et démarches depuis le pays d'origine

### Modalités de séjour en France

- Présentation générale des motifs de séjour en France
- Dépôt de la demande de titre (procédure, documents à joindre et complétude du dossier, délais)
- Typologie des titres de séjour et parcours d'intégration
- Focus sur certains titres de séjour délivrés de plein droit au titre de la vie privée et familiale

### L'admission exceptionnelle au séjour

### Le refus de titre de séjour et l'éloignement du territoire

- Présentation des mesures d'éloignement et de leur incidence, délais et voies de recours



**Durée :** 7h soit 1 journée



**Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile



**Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles



**Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation



**Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, échanges



**Supports pédagogiques :** diaporama, quiz, schémas explicatifs et tableaux de synthèse

# L'ENTRÉE EN FRANCE DES MEMBRES DE FAMILLE

## LES PROCÉDURES DE RÉUNIFICATION ET DE REGROUPEMENT FAMILIAL

### OBJECTIFS

- Connaître les procédures permettant à un ressortissant étranger séjournant régulièrement en France d'être rejoint par un/des membre(s) de sa famille
- Identifier les autorités intervenant dans chacune des procédures
- Comprendre les critères à remplir et l'ensemble des pièces à fournir à l'appui des demandes
- Identifier les points de blocage auxquels peuvent être confrontées les personnes accompagnées dans ces démarches.

### CONTENU

#### Introduction :

- Présentation des deux grandes procédures légales d'entrée en France des membres de famille
- Les personnes exclues

#### Partie 1 : La procédure de réunification familiale pour les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)

- Rappels sur les protections obtenues au titre de l'asile
- Les membres de famille d'un BPI
- Les preuves des liens familiaux et les démarches à engager auprès de l'OFPRA, du consulat et dans les pays d'origine et/ou de transit des membres de famille
- Les étapes de la procédure de réunification familiale

#### Partie 2 : La procédure de regroupement familial

- Les conditions à remplir relatives au demandeur (le regroupant)
- Les membres de famille concernées (et les conditions à remplir)
- Les étapes de la procédure de regroupement familial

Étude de cas (autour d'une situation accompagnée par l'ADATE)



**Durée :** 7h soit 1 journée



**Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile



**Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et/ou des membres de leurs familles



**Prérequis :** connaître les notions de base en droit des étrangers (typologie des titres de séjour et fondamentaux de la demande d'asile)



**Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, mises en situation et études de cas concrets



**Supports pédagogiques :** PPT, schémas, étude d'un cas

# LES VIOLENCES DE GENRE ET LE DROIT AU SÉJOUR EN FRANCE

## OBJECTIFS

- Comprendre le droit au séjour des personnes étrangères en France
- Savoir repérer les situations permettant de déposer une demande d'asile pour une personne ayant subi des persécutions liées au genre
- Diagnostiquer une situation et mobiliser les procédures applicables en cas de violences intra familiales et conjugales

## CONTENU

### Introduction

Sources du droit des étrangers, catégorisation par nationalités, présentation des principales logiques à l'œuvre en droit des étrangers

### Les personnes victimes de persécutions liées au genre dans leur pays d'origine

- Le droit d'asile pour protéger les persécutions liées au genre : traite des êtres humains, mutilations génitales féminines, mariage forcé, violences intrafamiliales et/ou conjugales, orientation sexuelle
- Les documents de séjour pouvant être délivrés en France en cas de plainte contre les auteurs : plainte contre les auteurs de traite ou de proxénétisme
- La situation particulière des personnes engagées dans un parcours de sortie de la prostitution

### Le droit au séjour en France et violences au sein de la famille/du couple

- Incidences de la rupture de la communauté de vie en raison des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour + preuves des violences
- Les personnes protégées par une ordonnance de protection
- Les demandes de changement de statut.



**Durée :** 7h soit 1 journée



**Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers



**Public :** professionnel·le·s du travail social accompagnant des personnes étrangères et/ou les membres de leurs familles



**Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation



**Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, échanges



**Supports pédagogiques :** diaporama, quiz

# LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ETRANGÈRES

Cette journée implique de connaître les fondamentaux en droit des étrangers et les typologies de titres de séjour délivrés par la France (par sa pratique professionnelle ; ou en ayant suivi une formation auprès de l'ADATE ou auprès d'un autre organisme).

## OBJECTIFS

- Comprendre les conditions spécifiques applicables aux personnes étrangères pour accéder aux différentes catégories de prestations sociales
- Savoir identifier les droits sociaux auxquels une personne peut accéder en fonction de sa situation administrative
- Accompagner les ressortissants de pays tiers dans leurs démarches de protection sociale

## CONTENU

### Matin

Introduction : le système de protection français ; les sources du droit des prestations sociales

Les conditions d'accès aux prestations sociales spécifiques aux personnes étrangères : résidence en France ; régularité de séjour ; ancienneté de présence ; entrée en France des enfants ; antériorité de titres de séjour

### La protection maladie

- Les conditions d'accès au régime général de l'assurance maladie
- L'aide médicale d'état (AME)
- Le dispositif soins urgents et vitaux
- Les PASS des hôpitaux

### Après-midi

#### Les prestations familiales et assimilées

- Les différentes prestations familiales
- Les conditions spécifiques aux étranger·ère·s
- La situation des réfugiés statutaires
- La situation de l'enfant entré hors regroupement familial
- La famille résidant à l'étranger
- Le RSA, la prime d'activité, l'AAH

#### La protection des risques liés au travail salarié

- L'assurance accident du travail
- L'assurance chômage

#### La protection vieillesse : la pension de réversion / l'ASPA

 **Durée :** 7 heures, soit 1 journée

 **Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers

 **Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles

 **Prérequis :** connaître les notions de base en droit des étrangers (typologie des titres de séjour)

 **Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, échanges

 **Supports pédagogiques :** diaporama, jurisprudences

# L'ACCES AU TRAVAIL DES RESSORTISSANT·ES ETRANGER·ERE·S

## OBJECTIFS

- Savoir identifier les titres de séjour permettant de travailler en France
- Connaître les titres de séjour délivrés au motif d'une activité salariée et les points de vigilances (côté salarié·e et côté employeur)
- Comprendre la procédure de demande d'autorisation de travail et ses critères
- Accompagner un·e salarié·e étranger·ère dans le renouvellement de son autorisation de travail et de son droit au séjour

## CONTENU

- Introduction : sources, définitions et fondamentaux sur le droit des étrangers
- Présentation des documents de séjour et identification de l'activité autorisée
- Focus sur les titres de séjour pour lesquels une autorisation de travail a été préalablement délivrée (activité autorisée, articulation renouvellement de l'autorisation de travail et du titre de séjour)
- La procédure de demande d'autorisation de travail et les critères pris en compte par l'administration lors de l'instruction de la demande
- Cas spécifiques (changement de statut / rupture du contrat de travail)
- Focus sur la procédure d'admission exceptionnelle au séjour par le travail ("métiers en tension")
- La protection des salariés étrangers



**Durée :** 7h soit une journée



**Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile



**Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles, intermédiaires de l'emploi, ...



**Prérequis :** disposer de notions de base en droit des étrangers (typologie des titres de séjour)



**Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, études de cas



**Supports pédagogiques :** diaporama, schémas explicatifs, quiz

# LE RECRUTEMENT D'UN·E SALARIE·E DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE



Cette formation, plus approfondie que la journée "Accès au travail", est destinée à sécuriser les recrutements de personnes étrangères. Elle a également été développée pour le recrutement d'agents contractuels au sein de la FPT.

## OBJECTIFS ET CONTENU

- Comprendre l'articulation entre droit au séjour des personnes étrangères et droit au travail
- Identifier les points de vigilance en matière de recrutement et d'accompagnement d'une personne étrangère selon le document de séjour dont elle est titulaire
- Connaître la procédure et les critères de délivrance de l'autorisation de travail
- Connaître les obligations de l'employeur au stade du recrutement et au cours de la relation contractuelle

### Introduction

- Rappels historiques et sources du droit des étrangers (cadre légal)

### Rappels sur les logiques l'œuvre en droit des étrangers et la délivrance des titres de séjour

- Spécificités des titres délivrés au titre de l'asile
- Présentation des modalités d'entrée et des motifs de droit au séjour
- Présentation de la typologie des documents de séjour + points d'actualités

### L'accès au marché de l'emploi des ressortissants étranger·ères

- Le recrutement des citoyens de l'Union européenne
- Savoir repérer l'activité professionnelle autorisée en fonction du document de séjour présenté par le postulant
- Les titres de séjour donnant droit au travail : rappels sur les obligations de l'employeur au stade du recrutement

### Présentation des titres de séjour délivrés sur le fondement d'une activité salariée :

- les titres de séjour "talent" ;
- les titres mention "salarié" et "travailleur temporaire"

### L'autorisation de travail (AT)

- Cas dans lesquels une AT est requise + modalités de dépôt
- Critères examinés pour délivrer une autorisation de travail salariée

### L'AT déposée dans le cadre d'un "changement de statut"

- L'embauche des étudiants à l'issue de leurs études
- Changement de statut vers un titre relié au travail

### Les obligations de l'employeur en cas de perte du droit au séjour au cours de la relation contractuelle

Questions - réponses / Cas pratiques apportés par les stagiaires

 **Durée :** 14 heures (2 jours)

 **Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers

 **Public :** salarié·es des ressources humaines, intermédiaires de l'emploi et professionnel·les accompagnant des personnes étrangères dans leurs démarches d'insertion professionnelle

 **Prérequis :** aucun

 **Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, approche dynamique et participative

 **Supports pédagogiques :** diaporama, quiz, cas pratiques

# LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

## ÊTRE ET DEVENIR FRANÇAIS

### OBJECTIFS

- Connaître la différence entre « attribution » et « acquisition » de la nationalité française
- Comprendre les différents modes d'obtention de la nationalité française
- Être en capacité d'informer les personnes étrangères des démarches à effectuer pour obtenir la nationalité française

### CONTENU

Introduction : définitions et concept

Différents cas d'attribution de la nationalité française

L'acquisition de la nationalité française au cours de la vie

1. L'acquisition automatique de la nationalité française : par la naissance et la résidence en France
2. L'acquisition de la nationalité française par déclaration
  - Les déclarations auprès du Tribunal judiciaire : les demandes anticipées des jeunes nés et résidant en France / les enfants adoptés, recueillis par un français ou pris en charge par une institution française / la possession d'État
  - Les déclarations auprès du Préfet : par les frères et sœurs de français, entrés en France avant 6 ans / par les descendants de français résidant en France depuis 25 ans / par les conjoints de français
3. L'acquisition de la nationalité française par décret : la naturalisation / la réintégration

Les effets de l'acquisition de la nationalité française (date d'acquisition, effet collectif, francisation des noms et prénoms)

Les empêchements à l'acquisition de la nationalité française



**Durée :** 7h soit 1 journée



**Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers



**Public :** toute personne souhaitant acquérir des connaissances sur cette thématique



**Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation



**Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, échanges



**Supports pédagogiques :** diaporama, jurisprudences

# LES MIGRATIONS DANS L'UNION EUROPÉENNE : STATUT DES CITOYEN·NE·S DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

## OBJECTIFS

- Comprendre les droits des citoyen·ne·s de l'Union Européenne (UE) et des membres de leurs familles (eux-mêmes citoyens de l'UE ou ayant la nationalité d'un pays dit « tiers » à l'UE)
- Connaître les droits des étrangers séjournant légalement dans un autre État européen (c'est-à-dire sous couvert d'un titre de séjour délivré par un autre pays de l'UE)

## CONTENU

### Les citoyens de l'Union européenne (UE)

- La liberté de circulation
- Le droit au séjour et l'accès aux droits sociaux qui en découlent
- Le droit au séjour permanent des citoyens de l'Union

### Les membres de famille des citoyens de l'Union européenne (UE)

- Le séjour des membres de famille d'un citoyen de l'Union européenne, eux-mêmes citoyens de l'UE
- Le séjour des membres de famille d'un citoyen de l'Union européenne, eux-mêmes ressortissants d'un pays non membre de l'UE

### L'étranger titulaire d'un titre de séjour délivré par un autre pays de l'Union européenne

- Le statut de « résident longue durée-UE » et la délivrance d'un titre de séjour en France
- La carte de séjour « passeport-talent » mention carte bleue européenne

- |   |   |
|---|---|
|  | <b>Durée :</b> 7h soit une journée  |
|  | <b>Formatrice :</b> juriste spécialisée en droit des étrangers  |
|  | <b>Public :</b> professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles |
|  | <b>Prérequis :</b> aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation                                |
|  | <b>Méthodes mobilisées :</b> apports théoriques et pratiques, échanges autour de situations rencontrées     |
|  | <b>Supports pédagogiques :</b> diaporama, schémas explicatifs   |

# LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE

## OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les étapes de la procédure d'asile ; identifier les autorités selon leurs compétences
- Connaître les droits d'un demandeur d'asile, d'un bénéficiaire de la protection internationale, d'une personne déboutée de sa demande
- Comprendre les attentes et les enjeux de la procédure devant l'OPERA et devant la CNDA
- Maîtriser les délais tout au long de la procédure
- Être capable d'informer et d'accompagner une personne en demande d'asile dans ses démarches, de l'enregistrement de sa demande à la fin de la procédure

## CONTENU

### Jour 1

#### Introduction

- Les différentes terminologies de l'asile
- Quelques données chiffrées

#### Les fondements juridiques de l'asile

- Les principaux textes de référence
- Les différentes protections existantes
- Étude de situations

#### Le parcours du demandeur d'asile

- Les différents acteurs (Spada, GUDA, OFPRA, CNDA)
- L'introduction de la demande d'asile :
  1. le dossier OFPRA et le récit ;
  2. les pièces complémentaires au récit ;
  3. la dématérialisation de la procédure.
- Les droits du demandeur d'asile sur le territoire

### Jour 2

#### La procédure devant l'OPERA

- La construction du récit et les pièces complémentaires
- La préparation à l'entretien

#### La procédure devant la CNDA

- L'instruction du recours : délais, AJ, construction du recours
- L'audience et la décision de la CNDA

#### Les autres procédures existantes

- La demande de titre concomitante à la demande d'asile
- La procédure Dublin
- La protection temporaire

#### L'aboutissement de la demande d'asile

- Le statut des déboutés
- Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale

 **Durée :** 14 heures, soit 2 jours

 **Formatrice :** juriste spécialisée en droit d'asile

 **Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des personnes en demande d'asile ou intéressé·e·s par le sujet

 **Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

 **Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, quiz, échanges

 **Supports pédagogiques :** diaporama, logigrammes, mise en situation du parcours d'un demandeur d'asile, étude de cas

# LA PROCÉDURE DUBLIN

## OBJECTIFS

- Connaître la procédure Dublin
- Comprendre les objectifs du règlement ainsi que les critères de placement en "procédure Dublin"
- Comprendre les enjeux liés aux transferts afin d'informer et d'orienter au mieux les "personnes dublinées"

## CONTENU

### Les fondements juridiques de la procédure Dublin

- Le texte de référence
- Les objectifs du règlement
- Les critères de détermination de l'Etat responsable et le placement en procédure Dublin

### Le parcours du demandeur d'asile et le placement en procédure Dublin

- Le Pré-accueil
- Le rendez-vous GUDA (prise d'empreintes ; entretien individuel ; information)
- Le PRD (Pôle régional Dublin)
- La distinction des procédures de prise en charge / reprise en charge, et les délais afférents

### Le transfert

- Les délais et les modalités de transfert
- Le recours contre l'arrêté de transfert (délais ; issues ; opportunité du recours)
- La déclaration de fuite

### Cas du retour en France de la personne transférée

-  **Durée :** 3h30 soit 1/2 journée
-  **Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile
-  **Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des demandeurs d'asile dublinés
-  **Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation
-  **Méthodes mobilisées :** apports théoriques, échanges
-  **Supports pédagogiques :** diaporama, schémas explicatifs

# LA PROCEDURE DE REUNIFICATION FAMILIALE



Ce programme peut être adapté sur 1/2 journée, et/ou être complété par un module sur la procédure de regroupement familial. Il peut également être complété par un module d'une ou deux journées sur la procédure d'asile.

## OBJECTIFS

- Connaître les étapes de la procédure de réunification familiale
- Identifier les autorités qui interviennent dans la procédure, et interagir avec elles en fonction de leurs compétences
- Comprendre les critères à remplir et l'ensemble des pièces à fournir à l'appui de la demande
- Savoir identifier les problèmes rencontrés aux différentes étapes de la procédure, pour être capable de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptés
- Être en capacité d'informer et d'accompagner les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) dans leurs démarches, ainsi que les membres de leur famille au pays

## CONTENU

Introduction : les deux types de protection internationale et leurs droits spécifiques

Les bénéficiaires de la procédure de réunification familiale : qui sont les membres de famille d'un BPI ?

Les preuves des liens familiaux et les démarches à engager auprès de l'OFPRA, du consulat et dans les pays d'origine et/ou de transit des membres de famille

- Les documents d'état civil établis par les autorités du pays d'origine
- Les documents d'état civil établis par l'OFPRA
- Les éléments de possession d'état

Les étapes de la procédure de réunification familiale

- Introduction pratique de la demande de visa de long séjour
- Éclairages sur les rôles des différentes autorités qui interviennent dans la procédure
- L'issue de la demande et présentation des recours possibles en cas de rejet

Travail en groupe

 **Durée :** 7h soit 1 journée

 **Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers

 **Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des bénéficiaires d'une protection internationale

 **Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

 **Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, mises en situation et études de cas concrets

 **Supports pédagogiques :** diaporama, schémas

# L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE : SITUATION DES PERSONNES DANS LE CADRE DU CONFLIT UKRAINIEN

## OBJECTIFS

- Connaître les fondements juridiques et le champ d'application de la protection temporaire
- Comprendre l'articulation entre la protection temporaire et les protections obtenues au titre de l'asile
- Comprendre le cadre d'un « changement de statut » pour savoir orienter les bénéficiaires de la protection temporaire dans leurs démarches

## CONTENU

### Introduction

- Les fondements juridiques de la protection temporaire
- Champ d'application de la protection temporaire (bénéficiaires, personnes exclues)
- Rappels sur la procédure d'accès et sur les droits ouverts par la protection temporaire

### L'articulation entre les dispositifs de protection temporaire et de demande d'asile

- Présentation des protections internationales obtenues au titre de l'asile
- Possibilités et implications pour les bénéficiaires de la protection temporaire de déposer une demande d'asile
- Présentation succincte de la procédure d'asile

### Les possibilités pour les bénéficiaires de la protection temporaire de déposer une demande de titre de séjour sur un autre fondement du CESEDA

- Présentation des principaux motifs de droit au séjour en France
- Focus sur les conditions pour accéder à un titre de séjour relié à une activité professionnelle (cartes de séjour « salarié », « travailleur temporaire » et « passeport-talent »)
- Les questions soulevées par le changement de statut.



**Durée :** 3h30 soit 1/2 journée



**Formatrice :** juriste spécialisée en droit des étrangers



**Public :** professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des bénéficiaires de la protection temporaire



**Prérequis :** aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation



**Méthodes mobilisées :** apports théoriques et pratiques, quiz, échanges à partir de situations rencontrées



**Supports pédagogiques :** diaporama, schémas

# JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

## OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales sur la parentalité
- Réfléchir à la posture de l'intervenant·e
- Construire et animer des actions en direction des parents

## CONTENU

- Découvrir la parentalité : définition, enjeux et dernières évolutions
- Présentation du cadre des actions liées à la parentalité : qui fait quoi ?
- Penser une action liée à la parentalité : se poser les bonnes questions
- Introduction à l'interculturalité dans le cadre d'une action ou d'un accompagnement parentalité
- Boîte à idées : présentation d'actions et outils existants pour faire émerger des idées et favoriser les échanges entre les participant.e.s

 **Durée :** 7 heures, soit 1 journée

 **Formatrice** expérimentée et spécialisée dans les actions autour de la parentalité

 **Public** : professionnel.le.s ou bénévoles souhaitant être sensibilisé.e.s au thème de la parentalité

 **Prérequis** : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

 **Méthodes mobilisées** : apports théoriques, échanges de pratique

 **Supports pédagogiques** : diaporama, outils d'animation



## Organisme de formation de l'association

Accompagnement et Dignité de l'Accueil de Tous les Étrangers

**Siège :** 96 rue de Stalingrad 38100 Grenoble

**Courriel :** [formation@adate.org](mailto:formation@adate.org)

**Tél :** 04 58 17 65 04 (le lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h)

Déclaration d'activité n° 82380040438

N° SIRET : 305 349 938 00111

